

Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 12 septembre 2023

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2023-2024.238

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 5 septembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« Données 2022-2023 concernant le nombre d'ETC et rémunération versée aux techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux par établissement du RSSS » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

[REDACTED]

Robin Aubut-Fréchette

p. j.